

## ATTESTATION DE PARUTION

Cette annonce (Ref : NRCO756172, N° 70674516 ) est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans :

**Edition : La Nouvelle République - Edition Loir et Cher**

Département : 41

Date de parution : 01/09/2023

Fait à Tours, le 20 Juillet 2023

Le Président Directeur Général de NR Communication



Pierre-Yves ETLIN

L'usage des Rubriques de Petites Annonces des Journaux doit être conforme à leur destination. NR Communication s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du Journal et ne respectant pas les conditions générales de vente.

La présentation de l'annonce est à titre indicatif. Elle permet de valider les éléments du texte. Selon le support choisi, la présentation peut être différente.

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative à la réalisation d'un projet d'un parc photovoltaïque au sol sur la commune de Montrieux-en-Sologne

Par arrêté préfectoral du 13 juillet 2023, une enquête publique relative à la réalisation d'un projet de parc photovoltaïque au sol situé allée Royale, sur le territoire de la commune de Montrieux-en-Sologne, sera ouverte en mairie de Montrieux-en-Sologne du lundi 28 août 2023 à 09h00 au jeudi 28 septembre 2023 à 12h00.

**Demande de permis de construire** n°041 152 22 D0016, déposée par la SAS PHOTOSOL Développement dont le siège social est situé 40-42 rue La Boétie, 75008 Paris et représentée par M. David Guinard.

Au terme de la procédure, une autorisation de permis de construire ou un refus sera pris par M. le préfet, autorité compétente.

**Commissaires-enquêteurs :**

M. Yves Corbel, ingénieur divisionnaire des travaux des eaux et forêts en retraite, est désigné commissaire enquêteur.

Monsieur Alain Van Keymeulen, officier de l'armée de terre en retraite, est désigné commissaire-enquêteur suppléant.

**Composition du dossier :** le projet de parc photovoltaïque est soumis à étude d'impact en application de l'article R.122-2 du code de l'environnement. Le dossier d'enquête comprend notamment une étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale, un résumé non technique et l'avis de la mairie de Montrieux-en-Sologne.

**Consultation du dossier :** pendant la durée de l'enquête, un dossier en version papier sera mis à disposition à la mairie de la commune de Montrieux-en-Sologne ainsi que sur un poste informatique, où les personnes intéressées pourront en prendre connaissance aux jours et heures d'ouvertures habituelles au public.

Les pièces du dossier sont aussi disponibles sur le site internet des services de l'État, dans la rubrique Publications / publications légales/enquête publique, à l'adresse suivante :

<http://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques>

**Horaires d'ouverture de la mairie de Montrieux-en-Sologne :**

Le lundi et le jeudi de 09h00 à 12h15.

Le mardi et le vendredi de 13h30 à 17h15.

Les 1er et 3ème mercredi du mois de 09h00 à 12h00.

Les 2ème et 4ème samedi du mois de 09h00 à 12h00.

Un registre d'enquête sera mis à disposition du public dans la mairie de Montrieux-en-Sologne afin que toute personne puisse y formuler ses observations sur le projet.

Ces observations pourront également être adressées :

- par écrit à la mairie de Montrieux-en-Sologne, à l'attention du commissaire-enquêteur ;

- par mail à l'adresse suivante : [ddt-enquete-parc-photo@loir-et-cher.gouv.fr](mailto:ddt-enquete-parc-photo@loir-et-cher.gouv.fr)

Les observations adressées par mail à l'adresse électronique précédemment citée seront publiées sur le site internet des services de l'État, dans la rubrique Publications / publications légales/enquête publique, à l'adresse suivante :

<http://www.loir-et-cher.gouv.fr / Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques>.

**En outre, le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, à la mairie de Montrieux-en-Sologne :**

- le lundi 28 août 2023 de 09h00 à 12h00 ;

- le lundi 04 septembre 2023 de 09h00 à 12h00 ;

- le lundi 18 septembre 2023 de 09h00 à 12h00 ;

- le jeudi 28 septembre 2023 de 09h00 à 12h00.

Toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur à la préfecture de Loir-et-Cher, à la mairie de Montrieux-en-Sologne où ils seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la remise du rapport du commissaire enquêteur, ainsi que sur le site internet des services de l'État, dans la rubrique Publications / publications légales/enquête publique, à l'adresse suivante :

<http://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Publications-legales/Enquetes-publiques>